



DOSSIER DE PRESSE



Val de Loire
FRANCE

LOIR-ET-CHER

© Ludovic Letot



DOSSIER DE PRESSE



Mutualiser pour mieux s'adapter au marché du tourisme

Lundi 4 juillet 2016, Nicolas Perruchot, 1^{er} Vice-président du Conseil départemental et les représentants de l'Agence de Développement Touristique Loir-et-Cher - Cœur Val de Loire, des Gîtes de France et des Chambres de Commerce et d'Industrie Centre – Val de Loire et Loir-et-Cher, inaugurent le Pôle tourisme Val de Loire 41 situé 2/4 rue du Limousin à Blois.

Ce pôle tourisme a été mis en place pour renforcer les liens existants, faciliter les échanges et la coordination des initiatives prises par les différents acteurs et offrir aux opérateurs touristiques en un seul et même lieu l'ensemble des informations et des conseils dont ils ont besoin.

Ce guichet unique regroupe :

- **L'Agence de Développement Touristique Loir-et-Cher – Cœur Val de Loire ;**
- **Le service tourisme du Conseil départemental de Loir-et-Cher ;**
- **Les Gîtes de France en Loir-et-Cher ;**
- **Le service tourisme de la Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher ;**
- **Le coordinateur régional tourisme de la Chambre de commerce et d'industrie Centre – Val de Loire.**

À l'heure où il convient plus que jamais d'affirmer des marques touristiques fortes et reconnues, il a été décidé d'adosser ce guichet unique à la marque Val de Loire en référence à la plus puissante des marques touristiques de notre département.



DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

- A. Pôle tourisme Val de Loire 41 :
un guichet unique pour le tourisme en Loir-et-Cher**

- B. Les structures membres du pôle tourisme**
 - 1. L'Agence de Développement Touristique Loir-et-Cher
Cœur – Val de Loire**

 - 2. Le Conseil départemental de Loir-et-Cher**

 - 3. Les Gîtes de France en Loir-et-Cher**

 - 4. Les Chambres de Commerce et d'Industrie de
Loir-et-Cher et de la région Centre – Val de Loire**



DOSSIER DE PRESSE



A. Pôle tourisme Val de Loire 41 : un guichet unique pour le tourisme en Loir-et-Cher

• Le tourisme : enjeu capital pour le développement du département

Industrie à part entière du tissu économique de notre territoire, le tourisme est sans conteste un des leviers pour son rayonnement, son attractivité et son développement. Il est aussi un formidable poumon générateur de richesses et d'emplois non délocalisables.

Les atouts sont nombreux en Loir-et-Cher :

- Des sites patrimoniaux et de loisirs qui comptent parmi les fleurons du Val de Loire et dont la renommée dépasse largement nos frontières ;
- Le Zoo de Beauval, un des 10 plus beaux zoos du monde, le site le plus fréquenté de la Région avec 1,1 million de visiteurs en 2015 ;
- Des itinéraires cyclotouristiques qui attirent chaque année de nouvelles clientèles désireuses de découvrir notre destination autrement, et permettent de prolonger la saison touristique ;
- Une offre d'hébergement variée offrant un large choix à nos visiteurs ;
- Mille et une initiatives (caves et produits du terroir, manifestations, bonnes tables, sorties nature...) qui font la richesse et la diversité de notre destination.

À l'heure de la mondialisation, la mutualisation des ressources est une nécessité pour offrir à nos territoires et à leurs acteurs touristiques les moyens d'affronter un marché de plus en plus complexe et mouvant. Conscients de ces enjeux, les acteurs institutionnels agissent depuis longtemps au côté des opérateurs touristiques, très souvent de concert, pour :

- Promouvoir la destination sur les différents marchés ;
- Structurer, qualifier et commercialiser l'offre ;
- Accompagner les prestataires touristiques dans l'adaptation et le développement de leur produit, ou ceux qui souhaitent investir sur notre territoire.

Les projets partagés sont nombreux :

- Déploiement de la place de marché pour renforcer la commercialisation sur le web de la destination et accompagner les acteurs dans ce domaine ;
- Organisation du Carrefour du Tourisme pour une meilleure appropriation de l'offre par les prestataires ;
- Appui et conseils pour le développement de projets ;
- Base de données touristique régionale ;
- Observation économique des activités touristiques ...



DOSSIER DE PRESSE



B. Les structures membres du pôle tourisme

Les missions et les services offerts par chacune des structures intégrées au pôle tourisme Val de Loire 41 sont présentés dans cette partie.

1. L'Agence de Développement Touristique Loir-et-Cher Cœur – Val de Loire

L'Agence de Développement Touristique a été créée en 2013. Elle est née de la fusion du Comité Départemental du Tourisme et de l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives.

Conformément à la loi n° 92-1341 du 23 décembre 1992 portant répartition des compétences dans le domaine du tourisme, **cette association prépare et met en œuvre la politique touristique du département.** À cet effet, **elle contribue à assurer au niveau du département l'élaboration, la promotion et la commercialisation de produits touristiques en collaboration avec les professionnels et les organismes concernés par le tourisme à l'échelon national, régional, départemental et intercommunal.**

Une stratégie qui prend appui sur 3 projets majeurs :

- Le développement de 4 territoires d'organisation touristique : Blois / Chambord, la Sologne, la Vallée du Cher et le Vendômois. C'est ainsi que l'ADT a assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux préalables au déploiement de la marque Sologne désormais reconnue comme l'une des 6 marques touristiques régionales, au même titre que le Val de Loire, le Berry ou la Touraine ;
- La **mise en œuvre d'une place de marché (plate-forme d'e-distribution touristique), projet pour lequel le Loir-et-Cher s'est positionné en tant que territoire pilote pour la région.** L'objectif est d'équiper d'une solution de réservation en ligne les prestataires qui n'en avaient pas et permettre aux opérateurs touristiques de bénéficier des flux générés par les sites web institutionnels/de destination ;
- L'innovation avec une participation active aux travaux du cluster « Patrimoine et sites de Visite » auquel 17 sites de Loir-et-Cher sont associés à ce jour.



DOSSIER DE PRESSE



6 pôles d'intervention :

- L'animation du réseau des acteurs touristiques dont les offices de tourisme ;
- La qualification de l'offre touristique dans le cadre de démarches nationales (Qualité Tourisme, Tourisme & Handicap, Hébergements « Pêche »), régionales (Accueil Vélo/Loire à Vélo, Caves Touristiques du Vignoble le Loire, Destination Séminaires) ou départementales (Les P'tits Curieux, les sports de nature avec le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) ;
- La collecte et le traitement de l'information touristique à l'aide de base de données touristique régionale (Tourinsoft) ;
- La promotion de l'offre touristique en France et à l'étranger – Publicité, Web (le site www.coeur-val-de-loire.com et les réseaux sociaux), éditions, salons, opérations à destination des prescripteurs de voyages (éducateurs et démarchages) et relations presse ;
- L'observation touristique en partenariat avec l'Observatoire Départemental de l'Economie et des Territoires ;
- L'information/renseignement (conseil aux de projets...).

Quelques chiffres-clés :

- 14 collaborateurs ;
- Un budget de 1 311 652 € en 2015 dont 91 % du financement provient du Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Contact :

ADT Loir-et-Cher – Cœur Val de Loire : 02 54 57 00 41.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.



DOSSIER DE PRESSE



2. Le Conseil départemental de Loir-et-Cher

La stratégie départementale de développement touristique s'articule autour de 5 grandes orientations :

- Fédérer les forces et les compétences en rationalisant et/ou mutualisant les moyens humains, techniques et financiers consacrés aux 5 grandes missions du secteur du tourisme (qualification de l'offre, accueil, promotion-communication, commercialisation, prospection) ;
- Renforcer le poids du tourisme dans la vie économique départementale à travers une promotion et une valorisation plus efficiente, et un accompagnement renforcé des prestataires ;
- Développer une mise en marché plus dynamique de l'offre touristique départementale ;
- Anticiper les filières et produits touristiques de demain, et placer l'innovation et l'adaptabilité au cœur des politiques de développement touristique ;
- Identifier les sources d'emplois et les besoins en formation des acteurs du tourisme.

Les interventions du département en matière de développement et d'attractivité touristiques peuvent être regroupées autour de 3 grandes thématiques :

• L'appui aux projets de développement

Même si le tourisme demeure une compétence partagée, le Conseil départemental n'est plus compétent, depuis le 1^{er} janvier dernier, pour allouer des aides directes aux entreprises. Dans l'attente du futur schéma opérationnel, il poursuit sa mission de conseils, d'appui et d'orientation des porteurs de projet.

Par ailleurs il accompagne les projets d'aménagements cyclables qui permettent de renforcer la richesse de ces itinéraires qui contribuent depuis plusieurs années à attirer de nouvelles clientèles.

• Les partenariats touristiques

L'Agence de développement touristique est sans conteste le partenaire privilégié du Conseil départemental dans le déploiement de la stratégie départementale (place de marché, structuration des destinations infra-départementales, développement de la base de données Tourinsoft...). Le département a aussi développé d'autres partenariats : Logis, Gîtes de France, Commanderie d'Arville, Fleurs de soleil, Nuits de Sologne...



DOSSIER DE PRESSE



- **Les coopérations extra-départementales**

S'il est un domaine où les frontières administratives n'ont que peu de sens, c'est bien celui du tourisme. Conscient de cette réalité, le Conseil départemental travaille activement au développement de partenariats avec ses voisins et notamment avec le département d'Indre-et-Loire :

- Mise en place d'outils partagés (la création d'un guide pratique à l'usage des prescripteurs de voyages commun aux ADT des 2 départements) ou développement d'opérations à l'échelle des 2 territoires (Savourons le Val de Loire) ;

- Renforcement des synergies entre les acteurs et impulsion de projets innovants coordonnés, en particulier dans le cadre du cluster « tourisme, patrimoines et sites de visites ».

Ce travail de coopération existe aussi avec d'autres territoires, en particulier le département du Loiret dans le cadre de la structuration et de déploiement de la marque Sologne.

Contact :

Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12.



DOSSIER DE PRESSE



3. Les Gîtes de France en Loir-et-Cher

2 associations :

- Association Vacances vertes en Loir-et-Cher : agence officielle de développement de la marque « Gîtes de France », organisme accrédité pour le classement en étoile des meublés de tourisme depuis le 25 mai 2016 ;
- Association Tourisme vert en Loir-et-Cher : service commercial des hébergements labellisés « Gîtes de France ».

Engagements :

- Satisfaire aux exigences d'un tourisme de nature, de découvertes et d'authenticité ;
- Garantir un accueil de qualité ;
- Répondre à la demande de nos clients (hébergeurs-touristes) ;
- Contribuer au développement économique du département ;
- Contribuer à la valorisation et à la conservation du patrimoine et de l'environnement.

Domaines d'action :

- Accompagner les porteurs de projet, dans le cadre d'une expertise technique et de conseils personnalisés ;
- Assurer la promotion et la communication via la Fédération Nationale des Gites de France (sites internet, presse, réseaux sociaux, salons, opération de notoriété) ;
- Assurer la commercialisation gîtes ruraux et des chambres d'hôtes (service exclusif ou partagé) ;
- Assurer un service sur mesure aux propriétaires d'hébergements labellisés (assistance permanente, formation, mise à disposition d'outils de gestion et commercialisation, avis clients...) ;
- Assurer les classements en étoiles des meublés de tourisme, à la demande des propriétaires (hébergements labellisés ou non).

Quelques chiffres-clés :

- 2ème hébergeurs en Région Centre Val de Loire ;
- 500 adhérents ;
- 400 gîtes ruraux ;
- 140 maisons d'hôtes (400 chambres) ;
- 4500 contrats fermes réalisés, 29000 nuits vendues.

Contact :

Site internet : gites-de-france-blois.com / E-mail : gites41@orange.fr



DOSSIER DE PRESSE



4. Les Chambres de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher et de la région Centre – Val de Loire

Les Chambres de Commerce et d'Industrie de la région Centre - Val de Loire assurent auprès des entreprises du tourisme, des services de proximité, en cohérence avec l'environnement économique local et le territoire d'implantation de chaque entreprise.

Depuis le 1^{er} février 2016, le réseau régional des CCI a souhaité renforcer son action auprès des entreprises du tourisme. C'est la raison pour laquelle la CCI Centre - Val de Loire a recruté un responsable tourisme en charge notamment de la coordination des actions menées au sein des services tourisme.

Les missions des CCI s'articulent autour de cinq axes principaux :

- Mission 1 : Création, reprise, transmission d'entreprises ;
- Mission 2 : Développement des entreprises existantes ;
- Mission 3 : Valorisation de filières (tourisme d'affaires, œnotourisme, gastronomie, réseaux d'hébergements...);
- Mission 4 : Organisation de rencontres et d'évènements ;
- Mission 5 : Observation économique.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher accompagne, en ce sens, les créateurs/repreneurs et chefs d'entreprises du département à travers des actions individuelles et collectives :

- Entretiens-conseils en création/reprise (labellisation « Entreprendre en France ») ;
- Accompagnement à la labellisation et au développement des entreprises en activité ;
- Aide à la transmission avec le dispositif www.transcommerce.com ;
- Organisation de colloques/réunions/conférences thématiques comme le Carrefour du tourisme et des loisirs (bourse touristique en début de saison et conférence en fin de saison en partenariat avec l'ADT) ;
- Animation d'un Club Tourisme et d'une association de restaurateurs de métier « Cuisine en Loir-et-Cher » ;
- Diffusion d'une Newsletter tourisme : « L'Essentiel du Tourisme » ;
- Organisation de formations continues : « Hygiène - HACCP », « Améliorez votre marge », « Mieux acheter et négocier en restauration » pour les restaurateurs, « Pourquoi et comment mettre en place une politique tarifaire flexible ? » pour les hébergeurs.

Contacts tourisme :

Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher

Gwénaëlle REIGNER (Chargée de mission Tourisme)- 02 54 56 70 92 – greigner@loir-et-cher.cci.fr
Aude LIGOUY (Assistante)- 02 54 56 70 90 – aligouy@loir-et-cher.cci.fr

Chambre de commerce et d'industrie Centre-Val de Loire

Mevenig CHOBLET (Responsable régional tourisme)- 02 54 56 70 96 – mevenig.choblet@centre.cci.fr